

ne manquaient jamais de planter la croix à côté du drapeau de leur souverain. Les noms qu'ils ont donnés à nos fleuves, à nos lacs, à nos montagnes, attesteront dans tous les âges la profondeur de leur foi et la tendresse de leur piété. Tel même de leurs gestes s'élargit de toute l'autorité dont ils sont investis et prend la forme d'un acte vraiment national d'adoration ou de réparation : ainsi Maisonneuve chargeant ses épaules d'une lourde croix de bois et s'acheminant, accompagné d'un grand nombre de ses concitoyens, vers le sommet de notre montagne pour y planter en témoignage de reconnaissance, le signe auguste de la rédemption ; ainsi encore Montcalm, le vainqueur de Carillon, faisant chanter par ses troupes, sur le champ de bataille qu'elles viennent d'illustrer, un *Te Deum* triomphal, et ordonnant qu'une croix soit dressée, ornée d'une inscription qui vivra aussi longtemps que la mémoire du héros.

Or, nos très chers frères, la protection, dont Dieu entoura notre berceau, et qui lui valut ces hommages n'a pas cessé. Elle a accompagné et soutenu le développement de notre peuple. Elle se continue encore.

Vous le voyez donc, nos très chers frères, l'établissement dans notre diocèse de l'adoration nationale perpétuelle est une mesure qui s'impose. Grâce à notre belle organisation des Quarante-Heures, elle s'introduira dans nos mœurs paroissiales sans commotion, sans difficultés. Il suffira que le deuxième jour de ces pieux exercices lui soit consacré. Avertis à l'avance par leurs pasteurs, les fidèles offriront ce jour-là, aux quatre fins du sacrifice eucharistique, leurs messes, leurs communions, leurs heures d'adoration, leurs prières, leur travail même et leurs souffrances, en un mot, tous leurs actes, non plus en leur nom seulement, mais en celui de leur pays.

Au nom de la nation canadienne, ils adoreront Dieu, le maître souverain des individus et des peuples ; ils le remercieront des bienfaits qu'elle en a reçus : ils lui demanderont pardon pour les fautes dont elle s'est rendue coupable envers lui, ils imploreront de sa miséricorde les grâces dont elle a besoin.

Ainsi, à tour de rôle, nos paroisses, nos institutions religieuses, nos maisons d'éducation et de charité vien